

Législature 2017-2021

N° 112

Message du Conseil communal au Conseil général du 27 mai 2020

Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 94'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage des terrains de tennis à Estavayer-le-Lac et du terrain de skater-hockey à Bussy

1. Introduction

Les installations d'éclairage des terrains du tennis à Estavayer-le-Lac et du skater-hockey à Bussy sont vieillissantes. Certains luminaires fonctionnant avec des lampes à halogénures métalliques sont défectueux et doivent être remplacés par de nouveaux modèles car les ampoules ne sont plus fabriquées.

Ces deux installations, implantées de longue date, sont un lieu d'activité pour les nombreux membres des sociétés utilisatrices. Leur emploi en soirée est largement attesté et nécessite un éclairage moderne, efficace et peu gourmand en énergie pour correspondre aux standards de construction actuels. En effet, les saisons sportives commencent tôt et finissent tard dans l'année, et la lumière naturelle ne peut en aucun cas suffire au bon déroulement des activités.

L'éclairage du tennis date de 1978 pour les trois premiers terrains et de 1985 pour le quatrième. La puissance actuelle des projecteurs est de 33,9 kW. En les remplaçant par des projecteurs LED, la puissance serait réduite à 10,2 kW, ce qui représente une économie de consommation électrique d'environ 70%.

L'éclairage du skater-hockey date de 2000. La puissance actuelle des projecteurs est de 11,2 kW. En les remplaçant par des projecteurs LED, la puissance serait réduite à 4,4 kW, ce qui représente une économie de consommation électrique d'environ 60%.

Afin d'avoir une uniformité de l'éclairage sur chacun de ces deux sites, tous les luminaires seront remplacés en même temps et les installations électriques seraient adaptées aux nouvelles technologies pour permettre un réglage optimal de la luminosité.

Chacun des devis a été établi en collaboration avec les clubs qui utilisent ces installations et les travaux seront effectués par des entreprises spécialisées.

2. Objet du message

Par ce message, le Conseil communal demande au Conseil général un crédit d'investissement de CHF 94'500.00 pour le remplacement des installations d'éclairage de ces deux terrains de sport par de nouvelles installations LED.

3. Devis

Les coûts des travaux sont répartis de la manière suivante :

Tennis Estavayer-le-Lac

Fourniture de 16 luminaires LED	CHF	26'000.00
Adaptation des installations électriques	CHF	14'000.00
Location nacelle	CHF	2'000.00
Réglage final	CHF	1'800.00

Total CHF 43'800.00

Divers et imprévus 10%	CHF	4'400.00
TVA 7.7% (arrondi)	CHF	3'700.00

Total TTC CHF 51'900.00

Skater-hockey Bussy

Fourniture de 14 luminaires LED	CHF	20'000.00
Adaptation des installations électriques	CHF	14'000.00
Location nacelle	CHF	1'000.00
Réglage final	CHF	1'000.00

Total CHF 36'000.00

Divers et imprévus 10%	CHF	3'600.00
TVA 7.7% (arrondi)	CHF	3'000.00

Total TTC CHF 42'600.00

Total final TTC CHF 94'500.00

4. Financement

Le montant de CHF 94'500.00 TTC sera porté à charge du dicastère des Bâtiments et Infrastructures, dans le sport, rubrique (340). Le taux d'amortissement est fixé à 15% selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable de 2%, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 16'100.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 94'500.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage des terrains du tennis à Estavayer-le-Lac et du skater-hockey à Bussy et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 4 mai 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus



Le Syndic :
Éric Chassot

Conseiller communal responsable : Jean-Claude Votta, Dicastère des Bâtiments et Infrastructures

Terrains de tennis à Estavayer-le-Lac



Terrain de skater-hockey à Bussy

